

Club Rhénan

Quelle relance franco-allemande pour l'Europe ?

Assemblée Nationale
33, rue Saint Dominique
75007 Paris

Jeudi, 2 février 2017

- 13h00 Déjeuner
Le Square
31, rue Saint Dominique
- 14 h 00 Accueil
Assemblée Nationale
33, rue Saint Dominique, 75007 Paris
- 14h30 **Mots de bienvenue**
- Pierre Lequiller**
Député des Yvelines, Vice-Président de la commission des Affaires européennes de l'Assemblée nationale
- Jean Bizet**
Sénateur, Président de la Commission des Affaires européennes du Sénat
- 15h00 **Première séance de travail**
Immigration – économie – populisme
Les défis internes de l'Union européenne
- Présidence :
Joachim Bitterlich
Ancien ambassadeur
- Introduction de la discussion :
Jean Arthuis
Ancien ministre, Président de la commission des budgets au Parlement européen
- Thomas Sternberg**
Membre de l'Assemblée de Rhénanie-du-Nord-Westphalie
Président du Conseil central des Catholiques allemands
- Discussion**

16h30

Pause-café

17h00

Deuxième séance de travail

*Défense – voisinage – enjeux mondiaux
Les défis externes de l'Union européenne.*

Présidence :

Jean-Dominique Giuliani

Président, Fondation Robert Schuman

Introduction de la discussion :

Yves Fromion

Député, Membre de la Commission de la Défense nationale et des Forces armées à l'Assemblée Nationale

Jacques Gautier

Ancien Sénateur, Vice-président de la commission des Affaires étrangères et de la Défense

Norbert Röttgen

Député, Président de la Commission des Affaires étrangères du Bundestag
Ancien ministre

Discussion

18h30

Conclusions

Roland Freudenstein

Directeur des politiques, centre d'études européennes Wilfried-Martens

Pascale Joannin

Directrice générale, Fondation Robert Schuman

Nino Galetti

Directeur, bureau parisien de la Fondation Konrad Adenauer

19h00

Transfert(5 minutes)

19h30

Dîner (Assemblée Nationale – 128, rue de l'Université)

Les relations franco-allemandes vues du Luxembourg

Marc Spautz

Député luxembourgeois

Président du parti chrétien social (CSV)

Traduction simultanée allemand-français

Les travaux se déroulent sous la règle de Chatham House et ne donnent lieu à aucune publication